AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230511-089_2023-DE en date du 11/05/2023 ; REFERENCE ACTE : 089_2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 25 avril 2023 à 18h00 à Buis-les-Baronnies

Le Conseil communautaire, convoqué le 19 avril 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies

Secrétaire de séance : Madame Fabienne BARBANSON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 73

Etaient présents : 49 (dont 5 suppléants)

Marc HAMARD – BLAIN Bruno (suppléant) - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Eric LYOBARD - Michel VINCENT (suppléant) - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Didier ROUSSELLE - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER — Gérard NELH (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 29

Christian THIRIOT - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Nadège RANCON - Gérard PEZ - Jacques NIVON - Gérard TRUPHEMUS

Excusés ayant donné pouvoir : 24

Éric RICHARD a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Rémy CLEMENT - André DONZE a donné pouvoir à Juliette HAÏM - Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Sylvie GARNERO - Laurence CHAUDET a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Pascal CIRER-METHEL a donné pouvoir à Alain LABROT - Lionel ESTEVE a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Christian CORNILLAC a donné pouvoir à Laurent CHAREYRE - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Christian TEULADE - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Jean-Michel LAGET - Jean-Jacques MONPEYSSEN a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pierre COMBES - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Didier LAFFITTE - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Patrick TITZ a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Claude SOMAGLINO a donné pouvoir à Claude BAS

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230511-089_2023-DE en date du 11/05/2023 ; REFERENCE ACTE : 089_2023

Enfance Jeunesse - Prévention Spécialisée

Rapporteur : Roland PEYRON (Eric RICHARD, excusé)

Jeunesse

089-2023 Attribution d'une subvention de 3 000 € à l'association Bougeons Avec les Jeunes dans le cadre de l'appel à projet des Baronnies

Vu l'avis rendu par le jury de l'appel à projet Jeunes des Baronnies, piloté par la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale, qui s'est réuni le mercredi 29 mars 2023 ;

Considérant que ce jury a auditionné les représentants de l'association Bougeons Avec les Jeunes (BAJ) qui ont présenté le projet de Festival Rurban prévu en juillet 2023 à Buis-les-Baronnies :

Considérant que le jury a été impressionné par la qualité du projet et le niveau d'engagement des 8 jeunes (de 16 à 24 ans) qui portent cette initiative ; pour conduire cette action, ils sont entourés par une centaine de bénévoles ;

Considérant que l'association Bougeons Avec les Jeunes existe depuis plus de 20 ans. Les jeunes sont eux-mêmes porteurs des projets, de la conception à la réalisation ;

Considérant qu'historiquement, les services jeunesse intercommunaux et municipaux ont toujours soutenu et accompagné ces initiatives qui mobilisent de nombreux jeunes de 13 à 30 ans sur le territoire ;

L'édition 2023 aura lieu le 19, 21 et 22 juillet. Durant ces 3 jours, il est prévu des activités artistiques, sportives et musicales, au complexe sportif les Tuves et à la salle des fêtes de La Palun, avec une participation estimée de 300 à 800 personnes par jour.

La demande de subvention pour cette manifestation s'élève à 3 000 €, sur un budget global de 24 000 €, la subvention représentant 12 % du budget.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide

POUR: 73 CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

D'APPROUVER le versement d'une subvention de **3 000** € à l'association « Bougeons Avec les Jeunes » au titre du festival qui aura lieu en juillet 2023 ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Président

Thierry DAYR

Transmission en préfecture le : 11/05/2023

Mise en ligne le : 11/05/2023

Ampliation à :